

L'Abominable Histoire de FRANCE

LEÇON IX LA CROIX ET LA CROSSE

La civilisation latine s'imposa en Gaule sous tous ses aspects, y compris religieux. Mais on sait que les Romains avaient coutume d'intégrer les dieux locaux à leur panthéon, si bien que Taranis fut assimilé sans difficulté à Jupiter. Toutefois, l'empire avait amené une nouveauté : le culte de l'empereur. Ainsi fut édifié à Lyon, centre de l'administration, un autel colossal dédié à Auguste, au pied duquel les délégués des cités se réunissaient chaque année pour y faire hommage d'un sacrifice solennel, gage de leur fidélité à Rome, et qui avait donc un sens politique plutôt que religieux.



Mais le christianisme s'implanta dans les villes de Gaule dès le 1^{er} siècle, à commencer justement par Lyon, dont le premier évêque fut saint Pothin (venu d'Asie mineure, tout comme son successeur Irénée). Ainsi, le christianisme arrivait en Gaule dans le

sillage de la civilisation latine. C'est d'ailleurs en Gaule qu'existèrent les premiers diocèses, car les apôtres avaient fondé des diocèses qui étaient des communautés de chrétiens, mais sans limite territoriale. Bientôt, l'évêque devint le personnage le plus important de la cité, en raison du caractère sacré de sa fonction, mais aussi parce que celle-ci était permanente. Les limites des diocèses correspondirent ainsi à celles des cités gallo-romaines. Si bien qu'au moment des grandes invasions, lorsque les administrations civiles prirent la fuite, ce fut souvent l'évêque qui organisa la défense des villes ou qui négocia avec l'envahisseur. Et lorsque le pouvoir sera exercé par les conquérants, les évêques, instruits et organisés, joueront un rôle administratif, puisque les barbares étaient des chefs de guerre plutôt que des administrateurs. Ainsi, les diocèses vont être des instruments puissants de la transmission de la civilisation latine en même temps que de la foi chrétienne. Ce qui, soit dit en passant, a fait jouer aux évêques un rôle politique qui, dans la suite (on le perçoit encore de nos jours), les conduira parfois à préférer les affaires du monde à celles du ciel ou, pour le dire autrement, à se conduire en administrateurs plutôt qu'en pasteurs.

Or, le territoire des cités gallo-romaines était calquées sur celui des anciennes tribus gauloises. Et comme diocèses demeurèrent à peu près les mêmes jusqu'au découpage des départements, on peut dire qu'ils ont été, ô paradoxe, le seul legs tangible de l'ancienne civilisation celtique ! Leurs limites ont ensuite déterminé celles des provinces du royaume.

On peut donc dire qu'en dépit des invasions celtique, puis romaine, le peuplement de la France est resté d'une grande stabilité. Et, grâce aux diocèses, c'est même la trame territoriale du pays qui a perduré jusqu'à la révolution, et même jusqu'à nos jours, car après tout le découpage des départements a maintes fois tenu compte des limites des anciennes provinces, qui avaient d'ailleurs quelquefois des frontières naturelles. La civilisation a changé, mais quelque chose de la patrie charnelle a donc perduré. ■